



Qu'est-ce que la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ?

Question / réponse publié le **06/08/2024**, vu **464 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Qu'est-ce que la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ? PAR VIE-PUBLIQUE.FR

Le contrôle de [constitutionnalité](#) introduit par la QPC est inédit sur plusieurs

points :

- le Conseil constitutionnel, chargé d'effectuer ce contrôle, peut être saisi par n'importe quel justiciable impliqué dans un procès par l'intermédiaire du Conseil d'État ou de la Cour de cassation ;
- il s'agit d'un contrôle a posteriori (c'est-à-dire portant sur des textes déjà promulgués) ;
- il peut donner lieu à l'abrogation d'une loi.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/19560-quest-ce-que-la-question-prioritaire-de-constitutionnalite-qpc>